

Concours : Devenez Inspecteur(trice) Programmeur Système d'Exploitation (PSE)

Description

- **Passionné(e) d'informatique et titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 ?**
Rejoignez la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects!
- **La Douane** est en charge d'environ **400 missions de protection du territoire** (lutte contre les trafics, la criminalité organisée, le terrorisme, les atteintes à l'environnement, les contrefaçons pharmaceutiques et alimentaires...) mais aussi **fiscales** (participant à la protection de l'environnement et de la santé publique) et économiques (conseil aux entreprises et aux particuliers).
- **L'exercice de ces missions repose sur le développement d'une architecture informatique qui intègre un nombre croissant d'applications.**
- Le concours **d'inspecteur "Programmeur Système d'Exploitation" (PSE)** est **ouvert jusqu'au 2 septembre**.
- La **Direction Générale des Douanes et Droits Indirects** emploie, dans la spécialité « traitement automatisé de l'information - programmeur système d'exploitation (PSE) », **des personnels de la catégorie A de la fonction publique d'Etat**.

Le métier d'inspecteur programmeur système d'exploitation (PSE)

- Vous prenez part aux **grands projets informatiques** nécessaires à la protection des intérêts stratégiques nationaux, souvent impulsés au niveau de l'Union européenne.
- Vous participez à l'effort de renseignement et d'analyse des risques nécessaire à la protection du territoire.
- Vous construisez des services en ligne déclaratifs, reliant les opérateurs économiques internationaux et les différentes administrations douanières et fiscales de l'Union européenne.
- Vous développez - dans un contexte aux exigences de service et de qualité croissantes - la sécurité du système d'information douanier et de ses réseaux.

- Vous aurez en charge le développement des services en ligne et des réseaux et serez amenés, à ce titre, à utiliser les langages, méthodes et technologies les plus récents.

Programmeur de système d'exploitation, vous :

- Concevez et réalisez les applications.
- Définissez les conditions et moyens nécessaires aux activités de développement et de déploiement.
- Pilotez les études et les intervenants sur les systèmes informatiques.
- Concevez les architectures de réseau et de télécommunication.
- Assurez la gestion des sécurités d'accès et des sauvegardes ainsi que l'administration des bases de données, la mise en œuvre d'automates d'exploitation et de programmes utilitaires.

Rémunération

À titre indicatif, l'inspecteur PSE des douanes perçoit **41 000 euros** (chiffres bruts annuels pour des agents recrutés à titre externe en 2021).

Localisation des postes

En tant qu' inspecteur programmeur de système d'exploitation, vous pourrez exercer vos fonctions dans l'un de ces sites :

- La Direction Générale à Montreuil.
- Le Centre informatique Douanier (CID) à Osny.
- La Direction Nationale des Statistiques et du Commerce Extérieur (DNSCE) à Toulouse.
- La Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) à Ivry-sur-Seine.

Formation

- Après votre réussite au concours, vous bénéficierez d'une **formation rémunérée**. Elle se déroulera à **l'école nationale des douanes de Tourcoing sur 12 mois** pour les programmeurs de système d'exploitation.
- Cette formation sera suivie d'un **stage pratique de 8 mois** dans un centre informatique pour les programmeurs, et de **6 mois** dans un centre informatique ou à la Direction Générale pour les programmeurs de système d'exploitation.

- Vous aurez ainsi acquis les compétences indispensables au bon exercice de vos missions futures.
- En cours d'activité, vous **bénéficiez d'actions de formation continue.**

[<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/inspecteur-dgddi-traitement-automatise-linformation-%E2%80%93-programmeur-systeme-dexploitatio-0#>]

Pour vous inscrire : [<https://concours.douane.finances.gouv.fr/icweb/index.jsp>]

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser :

- En province, à la direction interrégionale des douanes la plus proche.
- En Ile-de-France, à la direction interrégionale des douanes : Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France / Service des examens et concours / 3 rue de l'Église 94477 Boissy-Saint-Léger cedex /
Tél. : 09 70 27 17 26 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Courriel : concours-ile-de-france@douane.finances.gouv.fr